



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 30 OCTOBRE 2025
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 25/09/2025 - Approbation
2. Communications – Prise de connaissance
3. Police - Arrêtés de police - Prise de connaissance
4. Déclaration d'apparement d'une conseillère communale -
Prise d'acte
5. Intercommunales - Désignation d'un délégué de la Commune aux
assemblées générales - Association Intercommunale pour le
Démergement et l'Epuración (AIDE) – Prise d'acte
6. Intercommunales - Désignation d'un délégué de la Commune aux
assemblées générales – NEOMANSIO – Prise d'acte
7. Intercommunales - Désignation d'un délégué de la Commune aux
assemblées générales – ORES ASSETS – Prise d'acte
8. Commission Communale de l'Accueil (CCA) - Désignation d'un
représentant suppléant du Conseil communal – Prise d'acte
9. Commission Consultative Communale d'Aménagement du
Territoire et de Mobilité (CCATM) - Incompatibilité de mandat –
Prise d'acte
10. Patrimoine - Convention d'acquisition d'immeuble et de
constitution de servitudes au profit de la SPGE pour cause
d'utilité publique en vue de procéder aux opérations de pose de
collecteurs pour la future station d'épuration de WARSAGE -
Décision
11. Patrimoine - Convention portant cession d'un droit personnel de
jouissance temporaire et règlement d'indemnités pour troubles
d'exploitation au profit de la SPGE pour cause d'utilité publique
en vue de procéder aux opérations de pose de collecteurs pour
la future station d'épuration de WARSAGE - Décision
12. Patrimoine – Maison communale DALHEM – Fin de bail
13. Cultes – Fabrique d'église de NEUFCHÂTEAU – Modification
budgétaire 01/2025 - Approbation
14. Cultes – Fabrique d'église de DALHEM – Modification budgétaire
01/2025 - Approbation



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif

Ligne directe :
04/374.74.32

Courriel :

beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

à la Maison communale, rue

Général Thys n° 27,

le JEUDI 30 OCTOBRE 2025

à 20H00

ORDRE DU JOUR

15. Finances – Modification budgétaire 02/2025 - Approbation
16. Finances – Taxe communale sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires ou d'échantillons publicitaires non adressés et de support de presse régionale gratuite – Exercice 2026 à 2031 - Décision
17. Finances – Taxe communale sur les panneaux publicitaires – Exercice 2026 à 2031 - Décision
18. Finances – Taxe communale sur les commerces de nuit - Exercice 2026 à 2031 - Décision
19. Finances – Taxe communale sur les cannabis shops - Exercice 2026 à 2031 - Décision
20. Finances – Taxe communale sur les véhicules isolés abandonnés - Exercice 2026 à 2031 - Décision
21. Finances – Taxe communale sur les secondes résidences - Exercice 2026 à 2031 – Décision
22. Finances – Taxe communale sur les immeubles bâtis inoccupés et/ou délabrés et/ou inachevés ou les trois - Exercice 2026 à 2031 - Décision
23. Finances – Taxe communale sur la délivrance de documents administratifs - Exercice 2026 à 2031 - Décision
24. Finances – Redevance communale pour l'exécution de travaux par le service communal des Travaux - Exercice 2026 à 2031 - Décision
25. Finances – Redevance communale sur l'occupation du domaine public par les loges foraines - Exercice 2026 à 2031 - Décision
26. Finances – Redevance communale sur les photocopies - Exercice 2026 à 2031 - Décision
27. Finances – Redevance communale sur le changement de prénom - Exercice 2026 à 2031 - Décision
28. Voiries – Convention entre les communes de VISE et DALHEM relative à la démolition et la réfection de deux ponts qui enjambent la BERWINNE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,**
le JEUDI 30 OCTOBRE 2025
à 20H00*

ORDRE DU JOUR

29. Marché de travaux – Aménagement d'un chemin d'accès à l'entrée des classes de maternelles de l'école de WARSAGE - Approbation des conditions et du mode de passation
30. Marché de fournitures – achat d'un camion pour le service des Travaux - Approbation des conditions et du mode de passation
31. Jeunesse – Affiliation CRECCIDE - Convention de partenariat 2026 - Décision
32. Questions d'actualité au Collège communal

HUIS CLOS

33. Procès-verbal de la séance du 25/09/2025 - Approbation
34. Personnel communal temporaire – Désignations et remplacements – Ratifications
35. Personnel communal définitif – Mise à la retraite
36. Enseignement – Personnel enseignant maternel et primaire - Désignations à titre temporaire - Ratifications
37. Enseignement - Nomination à titre définitif d'un(e) Directeur(trice) – Ecole de WARSAGE-MORTROUX
38. Enseignement – Personnel communal maternel et primaire – perte partielle de charge – Psychomotricité
39. Enseignement – Personnel communal maternel et primaire – perte partielle de charge au 25/08/2025 – Religion islamique
40. Enseignement – Personnel communal maternel et primaire – perte partielle de charge au 01/10/2025 – Religion islamique
41. Enseignement - Personnel enseignant définitif - Congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenances personnelles accordé au membre du personnel âgé de 50 ans

Dalhem, le 21/10/2025.

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif

Ligne directe :

04/374.74.32

Courriel :

beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

à la Maison communale, rue

Général Thys n° 27,

le JEUDI 30 OCTOBRE 2025

à 20H00

ORDRE DU JOUR

Par le Collège,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

ARIANE POLMANS

BENOIT DEFAUWES